



Une rencontre franco-allemande différente

Les comités de jumelage français et allemands se sont rencontrés par vidéo interposée **jeudi 11 mars 2021** afin de conforter leur amitié, les uns envers les autres, après une année difficile suite à la pandémie que tout le monde connaît.

En effet, aucune rencontre physique n'a pu avoir lieu Covid-19 oblige.

C'était un superbe échange, d'un genre nouveau, qui a permis à tous les participants d'entendre à nouveau les différentes voix de leurs amis et de revoir leurs visages.

Après un bref état de la situation épidémiologique dans chaque commune jumelée, par les présidents respectifs, chaque participant a évoqué les événements marquants en montrant des photos de ces échanges.



Chacun avait préparé une boisson afin de pouvoir « trinquer » à distance, se souhaiter une bonne santé et une bonne continuation, tout en étant prudent face au virus.

Toutes les personnes présentes à cette vidéo n'avaient qu'un seul souhait, celui de pouvoir embrasser leurs amis, leur serrer la main et se parler de vive voix rapidement.



Photo de l'écran d'ordinateur parue dans la presse locale allemande.

Le Relais d'Assistantes Maternelles offre un cadre de rencontres et d'échanges

Malgré la crise sanitaire qui a bousculé nos habitudes, le relais a choisi de s'associer au Comité des Fêtes pour proposer un Carnaval « revisité ».



L'énergie carnavalesque était au rendez-vous **du 16 février au 8 mars**.

La responsable du relais, les assistantes maternelles et les enfants ont mis beaucoup de cœur dans diverses créations (*tête de clown, panneau décoré à la peinture et collage de fleurs*).

Aurore et Philippe, photographes passionnés de la commune, nous ont fait le plaisir de venir durant plusieurs matinées prendre en photo les groupes présents.

Les créations ainsi que les photographies réalisées autour du thème du Carnaval, ont été exposées dans le hall commun à la bibliothèque, relais et à la crèche.

Tous les participants sont venus déguisés rendant ce moment de partage convivial.

Justine Philippot, animatrice-responsable, tient à remercier les différents partenaires : les photographes, la mairie, le Comité des Fêtes et les usagers du relais qui ont permis de rendre ce projet réalisable.



Gym Volontaire Saint Pierre



Dès qu'il a été légalement possible de reprendre ses activités, l'association *Gymnastique Volontaire* a pris la direction du Parc de Rajat.

Beaucoup de plaisir à faire quelques heures de sport dans ce cadre magnifique, à redynamiser notre système immunitaire et pouvoir se dépenser dans la joie et la bonne humeur.

Le Judo Club Olympique a hâte de retrouver ses adhérents !!

En attendant de vous retrouver, le staff reste actif avec la mise en place d'un **nouveau site internet** qui sera interactif avec la Fédération Française de judo.

Nouveau site : <https://judo-club-olympique-chandieu.ffjudo.com>

Nouvelle adresse mail : bureau.judo.chandieu@gmail.com

consultable par les membres du bureau + Fabien

Le club est désormais présent sur Facebook :

[JudoC.O.Chandieu69780](https://www.facebook.com/JudoC.O.Chandieu69780)

Le logo du judo club fait aussi peau neuve ! L'ancien logo étant devenu obsolète, nous avons souhaité lui donner **un coup de jeune, plus dans l'air du temps**.

Après la **rénovation du Dojo** la saison dernière (*peintures, changement des protections murales, éclairage...*), restait plus qu'à lui donner une âme ; c'est chose faite avec **l'installation des posters sous cadres** (*katas, progression judo et jujitsu*) et des kakemonos.

Côté reprise des cours... Nous nous adapterons au mieux à la situation sanitaire pour reprendre les cours, si ce n'est en intérieur, en extérieur, prochainement...

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre soutien et pour ce faire, **nous préparons une surprise à tous nos adhérents** en compensation des cours qui n'ont pu avoir lieu, faute de la Covid-19. *Sportivement Le JCOC*



École de Musique Vincent d'Indy

Après 2 ans de travail acharné, les aixois du groupe Couleur Café ont monté le collectif AKOM (*Another Kind of Magic*) pour créer un spectacle d'hommage à Freddy Mercury et son groupe Queen.

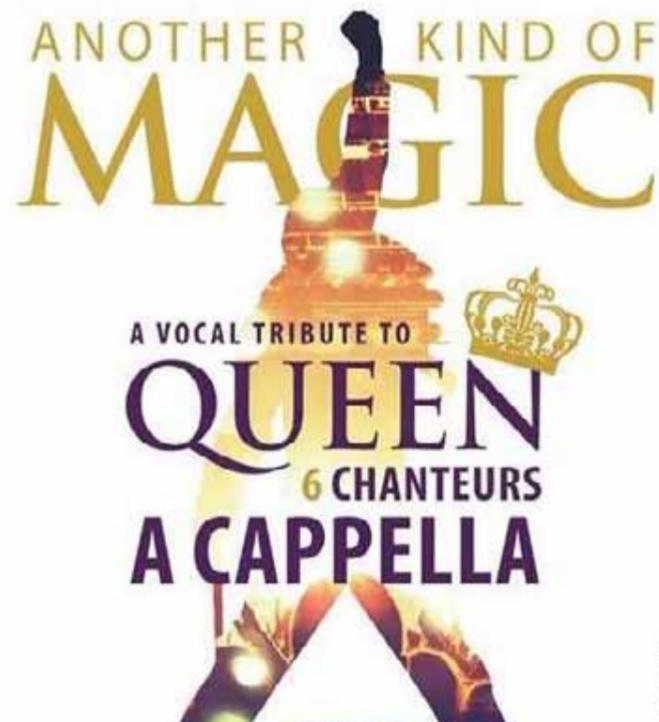
Des tubes mythiques repris 100% à capella, dans une grandiose scénographie. Les premiers concerts organisés avant l'apparition du Covid ont eu un succès magistral et se sont joués à guichets fermés.

L'école de musique Vincent d'Indy est fière de pouvoir associer son atelier de Batucada (*dirigé par Antonio COZAR, professeur de l'école*) à ce concert.

Si les conditions sanitaires le permettent, ce groupe se reproduira le **2 mai** à l'espace Jean Gabin de Chaponnay.

2 séances sont prévues à 13h30 et 16h30. Le tarif du billet est fixé à 15€ pour les adultes et à 10€ pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Renseignements et réservation sur www.vincentdindy.fr.



Nous sommes heureux d'avoir travaillé sur ce projet, car c'est une année particulièrement difficile pour tous. Nos élèves sont régulièrement privés de cours en présentiel et ne peuvent répéter que par petits groupes quand cela est possible.

La perspective de se produire sur scène et de participer à ce magnifique spectacle a alimenté leur motivation et nous remercions le groupe AKOM de leur offrir cette opportunité.

Après des mois d'enfermement et de restrictions, les retrouvailles avec la scène et le public promettent d'être vraiment Another Kind Of Magic. *Nous croisons les doigts !...*

Chenilles processionnaires



Dès le début de l'hiver, on voit apparaître leurs nids, ces boules cotonneuses que l'on peut voir aux extrémités des pins, sapins et cèdres. **Au printemps, la colonie, conduite par une femelle, quitte l'abri et se dirige vers le sol en file indienne.** Au bout de plusieurs jours, elle s'arrête dans un endroit bien ensoleillé et s'enfouit dans le sol.

Leur très fort caractère urticant peut provoquer d'importantes réactions allergiques (*mains, cou, visage*) mais aussi des troubles oculaires ou respiratoires. Les atteintes à l'œil peuvent avoir d'importantes conséquences si les poils ne sont pas rapidement enlevés.

Il est dangereux de manipuler un nid même vide. Les poils des chenilles sont particulièrement dangereux pour les animaux (yeux, langue...)!



COMMENT LUTTER ?

- **Lutte mécanique, l'échenillage** : pour les surfaces réduites (parcs et jardins), elle consiste à enlever et à détruire les pontes et les nids. Les nids seront incinérés. Il est conseillé d'utiliser un échenilloir qui est un sécateur au bout d'un long manche.

- **Piégeage** : il existe un produit commercial qui piège les chenilles au moment où elles descendent de l'arbre. Cela nécessite un piège par arbre et la suppression (incinération) des insectes capturés une fois l'an.

- **Le piège** : à base de phéromone de synthèse (*odeur que libère le papillon femelle*) et suspendu dans les pins, il attire de fin juin à mi-septembre les papillons mâles. Le piégeage de masse est efficace sous certaines conditions : nombre de pièges, surfaces où sont disposés les pièges, type de piège non saturable et avec un bon potentiel de capture.

- **Autre moyen** de lutte radicale : le chalumeau, à utiliser avec précautions.

Un problème avec un essaim d'abeilles ?

N'INTERVENEZ PAS VOUS MÊME !

Les abeilles sont une espèce protégée essentielle à la biodiversité de la nature.

Des apiculteurs de Saint Pierre de Chandieu sont prêts à intervenir pour **recupérer et déplacer** les essaims d'abeilles qui pourraient s'arrêter dans un jardin de la commune ou d'une commune voisine.

L'enlèvement est GRATUIT.



<i>Les apiculteurs :</i>	BITSCHENE Georges	Tél. 06 80 62 86 43
	DUFER Dominique	Tél. 06 68 49 23 44
	FLORET Jacques	Tél. 06 80 32 78 72
	RAVERDY Thibault	Tél. 07 87 86 27 78

ÉCOBUAGE

La Gendarmerie vous informe

C'est le printemps, il est l'heure pour certains de s'occuper de leurs végétaux.

C'est l'occasion de se rappeler **quelques règles qui éviteront des problèmes**, tant au civil, qu'au pénal :

- Tailler les branches qui dépassent chez son voisin.
- Connaître les heures autorisées pour faire du bruit : **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**
- Ne pas brûler ses déchets verts soi-même, même si l'on «surveille».

► **Par respect pour l'écologie, ses voisins** et pour prévenir les risques d'incendie, brûler ses déchets vous expose à **une amende allant jusqu'à 450 euros.**



SAINT PIERRE DE CHANDIEU organise
Espace Des Lyres / rue du stade

28^{èmes} Journées
du **Vin**
& des produits
du terroir

**La Municipalité met tout en oeuvre
pour vous proposer ce rendez-vous
auquel vous êtes attachés.
Aussi, il a été décidé de le fusionner
avec la Foire de Printemps.
Si les conditions sanitaires le permettent,
ce double événement
devrait se tenir au mois de mai.**

www.mairie-stpierredechandieu.com
Mairie de Saint Pierre de Chandieu - Page Officielle

